

# LE TRAVAIL SOCIAL À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : UNE ENTRÉE PAR LES PUBLICS (APP-TSN)

## Responsables de module

[Maël Dif-Pradalier](#)

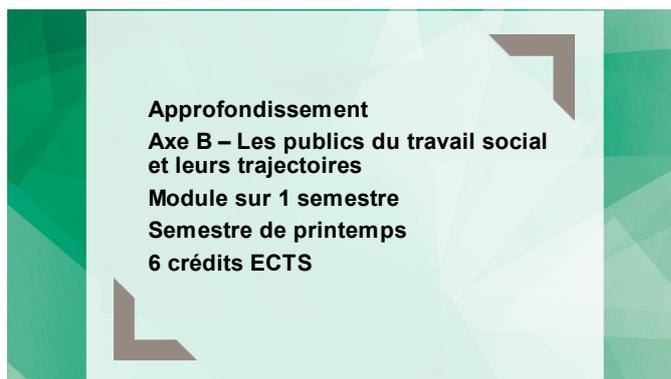
[Béatrice Vatron-Steiner](#)

## Organisation

Jour : Lundi

Horaire : 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master



## Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

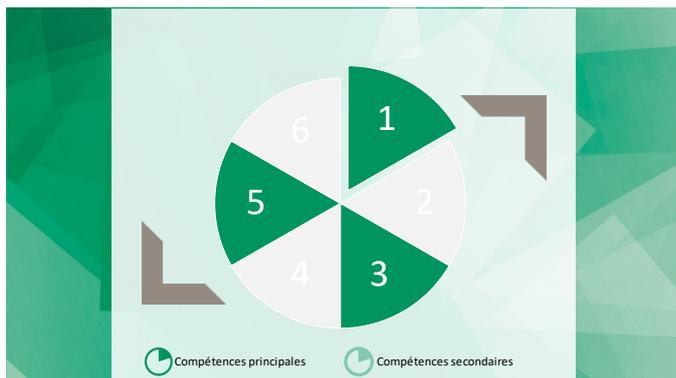
Les bénéficiaires du travail social sont désormais concerné·es comme tout un chacun par l'aspect pervasive (Boullier, 2017) des technologies numériques qui s'invitent dans tous les domaines de la vie sociale, professionnelle et administrative.

Prenant de la distance avec une vision parfois stéréotypée et centrée sur certains publics (« les jeunes », « les seniors »), ce module s'attachera à considérer la multiplicité, la diversité mais aussi l'ambivalence des logiques d'usages numériques des bénéficiaires. *Multiplicité* d'une part, dans la mesure où ces technologies interviennent à différents lieux et moments du processus d'accompagnement. *Diversité* ensuite, puisque les publics, selon leurs ressources et leurs situations respectives, n'en font pas les mêmes usages, pas plus qu'ils ne rencontrent les mêmes difficultés. *Ambivalence* enfin, dans la mesure où, selon les conditions et les contextes, ces usages peuvent contribuer à l'empowerment des usagères et usagers ou alors, à l'inverse, placer celles-ci et ceux-ci en situation de « double peine » accentuant les risques d'exclusion.

La complexité de ces logiques d'usages, qui percute le quotidien des professionnel·les « *en important une dimension numérique dans la relation d'aide et d'accompagnement social* » (Mazet & Sorin, 2020, p. 4), vient ainsi questionner la pratique et la professionnalité des travailleuses sociales et travailleurs sociaux.

S'appuyant sur plusieurs perspectives sociologiques (des inégalités, des techniques, de l'action publique, des politiques sociales), ce module est organisé autour de trois axes problématiques, articulés entre eux :

- La pervasivité des dispositifs et la diversité des publics et des situations d'usage
- Les facteurs et les conditions de l'empowerment des publics
- Les (nouveaux) enjeux de l'accompagnement des publics



**Le module contribue au développement des compétences 1, 3, et 5 du profil de compétences MATS.**

Ce module ambitionne d'aider les (futur-es) professionnel·les à se saisir des potentialités du numérique et de ses outils tout en étant conscient·es des enjeux, risques et limites que ces derniers soulèvent, notamment pour les publics.

## A la fin du module, les étudiant·es seront capables de :

- Analyser et faire face individuellement et collectivement aux (nouveaux) défis et « épreuves » que pose le numérique aux publics et à eux/elles-mêmes en tant que (futur-es) professionnel·les.
- Développer de nouvelles modalités d'accompagnement et de médiation numérique, innovantes et adaptées à la complexité des situations des publics accompagnés.
- Se positionner face aux transformations numériques portées par leur institution et au-delà, et adapter les outils aux besoins et conceptions du métier.

## Modalités d'enseignement

Le cours se déroule en présence. Ce module, qui s'inspire d'une démarche de recherche-action-formation, combine et articule plusieurs modalités pédagogiques :

- Des interventions ex-cathedra d'expert·es académiques et professionnel·les.
- Des ateliers et travaux en sous-groupes destinés à mener une petite enquête exploratoire portée par une double visée analytique (enrichissement de la problématique) et d'innovation (formulation de pistes d'actions).
- Un forum d'échange avec des expert·es professionnel·les et académiques.
- Une formation (à option) relative à la communication numérique (à confirmer)

**Langue principale d'enseignement :** français

**Exigences liées à la fréquentation du module :** présence fortement recommandée

## Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation porte à la fois sur le travail réalisé en sous-groupe (18 points sur 40) et sur les apports et rendus individuels (22 points sur 40).

*L'évaluation du travail en sous-groupe* porte, d'une part, sur la construction d'une question de recherche et d'un guide d'entretien collectif ainsi que sur la construction d'une matrice d'analyse commune et sa réalisation ; elle porte, d'autre part, sur la qualité de la présentation collective lors de la demi-journée de travail collaboratif avec les expert·es professionnel·les et académiques.



L'évaluation du travail individuel porte, d'une part, sur la réalisation d'un entretien (y compris sa retranscription et son analyse) et la participation active aux ateliers et à la demi-journée de travail collaboratif avec les expert·es professionnel·les et académiques ; d'autre part sur la réalisation de deux livrables :

- Un document en format libre (travail écrit ou production multimedia type capsule vidéo, podcast, powerpoint commenté...), à destination des publics, qui présente de manière accessible les résultats de l'enquête exploratoire collective.
- Une fiche stratégique qui développe (et questionne) une piste d'action pour répondre à un ou plusieurs enjeux thématiques dans l'enquête exploratoire collective (3-4 pages).

## Critères d'évaluation & barème

BLOCS	CRITÈRES D'ÉVALUATION	POINTS ATTRIBUÉS
<b>Bloc 1 : évaluation du travail en sous-groupe (18 points)</b>	Construction d'une question de recherche, faisabilité et pertinence	/ 2
	Construction d'un guide d'entretien collectif et d'une matrice d'analyse commune	/ 4
	Réalisation d'une analyse croisée des entretiens	/ 4
	Qualité de la présentation lors de la demi-journée de travail collaboratif avec les publics et les professionnel·les  <i>Qualité de la problématisation et de l'analyse (4)</i>  <i>Qualité et pertinence des pistes d'action soumises à discussion (2)</i>  <i>Clarté de la présentation (2)</i>	/ 8
<b>Bloc 2 : évaluation du travail individuel (22 points)</b>	Réalisation d'un entretien (retranscription et analyse en annexe du rendu final)	/4
	Participation active à l'ensemble du module	/4
	Qualité du document de valorisation à destination des publics  <i>Originalité de la forme (3)</i>  <i>Accessibilité des contenus et rigueur du raisonnement (4)</i>	/7
	Qualité de la fiche de présentation d'une piste d'action	/7





	<i>Justification et pertinence de la piste d'action retenue (2)</i>  <i>Liens avec la littérature et clarté de la présentation (3)</i>  <i>Réflexivité sur les enjeux de la mise en œuvre (2)</i>	
		<b>Total des points / 40</b>

## Barème

Note	6	5,5	5	4,5	4	3,5	3	2,5	2	1,5	1
Total des pts	40-38	37-35	34-31	30-28	27-24	23-20	19-16	15-12	11-8	7-4	3-0

Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.

## Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Le travail social à l'ère du numérique : une entrée par les publics », l'étudiant·e doit répéter le module échoué. L'étudiant·e peut soit :
  - a. Répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence ;
  - b. Répéter l'épreuve d'évaluation dans le cadre de la session d'examen complémentaire.
  - c. Suivre un autre module du même type (APP).
- En cas de double échec au module, l'étudiant·e est en échec définitif au module et doit le remplacer par un autre module du même type (APP).
- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.



## Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : Modules recommandés : « Intervention sociale » et « Société et problématiques sociales »

## Remarques

**Descriptif validé le 10.02.2023**

Sabrina Berrocal  
Responsable de la filière  
Master of Arts HES-SO en Travail social

